

INTRODUCTIONS

2023, petit cru pour les introductions à la Bourse de Paris

Les nouveaux venus sur Euronext Paris se sont faits très rares l'an dernier, avec seulement 19 IPO et 7 opérations via une offre au public.

Par **Céline Panteix**

Publié le 2 janv. 2024 à 16:07



Ce fut une année de vaches maigres pour les introductions à la Bourse de Paris. Alors que 2022 avait marqué un ralentissement avec 36 opérations, contre 57 lors du cru exceptionnel de 2021, l'année écoulée a été encore moins faste, avec seulement 19 IPO. Il s'agit du bilan le plus faible depuis la crise financière de la zone euro en 2009. Si on ne tient pas compte des cotations directes et des transferts de marché, seulement sept sociétés ont fait leur apparition par voie d'offre au public en 2023, contre 12 en 2022. Pour Yannick Petit, le PDG d'Allegra Finance, le responsable de ce ralentissement est tout désigné : la généralisation du recours aux investisseurs dits *cornerstone*, ces institutionnels ou industriels qui s'engagent à acheter une part importante des actions émises lors du processus d'introduction en Bourse. « *Ce phénomène crée un environnement où seules les grandes entreprises ou celles présentant des profils particulièrement attractifs, notamment les valeurs technologiques, peuvent avoir accès au marché financier. Cela exclut les petites et moyennes entreprises qui peinent à attirer l'attention des investisseurs cornerstone malgré leur potentiel de croissance* », affirme-t-il. En revanche, le total des fonds collectés à l'occasion des 19 IPO de l'année se sont élevés à 569,3 millions d'euros, soit 16,9% de plus qu'en 2022. Cela est dû

à deux belles opérations, toutes deux réalisées via des placements privés réservés, celle du groupe américain, n°2 du parfum en Europe, Coty, qui a levé 339,2 millions d'euros, devant l'entreprise de géothermie et de lithium Arverne Group, lequel a récolté 161,8 millions.

Succès des transferts

Le solde, soit 68,3 millions, a été partagé entre sept acteurs introduits via une offre au public. Cela représente moins de 10 millions par entreprise. C'est une « *chute importante par rapport aux pics de 2021 (493 millions d'euros) et 2022 (193 millions d'euros)*, souligne Yannick Petit. *Si les institutionnels ont été plus rares lors de introductions en bourse sur ce compartiment, le public a répondu présent avec en moyenne une demande de 2 6 fois l'offre de titres qui lui était destinée.* »

En 2023 encore, le succès a été au rendez-vous pour les transferts du marché réglementé vers Euronext Growth : 10 opérations ont été comptabilisées (Hexaom, Actia, Advini, par exemple), traduisant le succès de ce compartiment auprès des PME ETI.